



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

Texte initial

Décryptage des mesures concernant les collectivités

Table des matières

1. Les perspectives économiques et le contexte de marchés.....	4
1.1 Tour d'horizon des marchés internationaux	4
1.1.1 Bilan des marchés actions à travers le monde	4
1.1.2 Stabilisation du prix des denrées alimentaires	6
1.1.3 Prix de l'énergie, le choc de la guerre d'Ukraine quasiment effacé	7
1.2 Conséquences des taux élevés en 2024 à travers le monde.....	9
1.2.1 Un marché de l'immobilier très affaibli et des prix en baisse.	9
1.2.2 Quelle est l'influence du niveau des taux sur le marché action ?	9
1.2.3 Une croissance mondiale freinée par des taux élevés	10
1.3 Conséquences attendues des baisses de taux à venir	11
1.3.1 Impact sur la croissance.....	11
1.3.2 Pour le marché action	11
1.4 France.....	12
1.4.1 Croissance et inflation	12
1.4.2 Michel Barnier premier ministre et endettement français.....	14
1.5 Décision de politique monétaire du 17 octobre et perspective de croissance et inflation en Zone Euro	15
1.6 Révision à la baisse des anticipations de marché	16
2. La mesure phare du PLF 2025 : la création d'un fonds de réserve	17
2.1 Exposé de la mesure : l'article 64 du PLF 2025	17
2.2 Instauration d'un solde de référence pour les APUL	17
2.3 Modalités de répartition du prélèvement entre les collectivités éligibles	17
2.4 Les possibilités d'exonérations et d'atténuation de la mesure.....	18
2.5 Une mesure ayant pour objectif de faire contribuer les collectivités au redressement des finances publiques	18
3. La DGF du bloc communal	19
3.1 Calcul de votre Dotation Forfaitaire en 2025 : reprise de l'écrêtement classique	19
3.2 Péréquation verticale : abondements quasi-stables et clarifications apportées aux dotations	20
3.2.1 Des abondements des dotations de péréquation verticale quasi-inchangés en 2025.....	20
3.2.2 Une Dotation de solidarité rurale : des indicateurs remaniés	21
3.2.2.1 Fraction Bourg Centre : Des données clarifiées	21
3.2.2.2 Fraction Cible : le développement du critère « revenu par habitant »	21
3.2.3 La Dotation de solidarité urbaine.....	22
3.2.3.1 Clarification de la notion de « logements sociaux »	23
3.2.4 DNP : Une stabilisation de l'enveloppe et des critères de répartition	23
3.2.5 Recommandations DSU/DSR/DNP.....	24
3.3 La dotation d'intercommunalité des EPCI	25
3.4 L'écrêtement de la dotation de compensation	26
3.5 Les mesures relatives au FPIC	27
3.6 De nouvelles mesures relatives au FPIC de la Métropole du Grand Paris (MGP)	29
3.7 Les mesures relatives au FSRIF.....	30
4. Le financement de l'enveloppe normée via les variables d'ajustement	33

4.1 Exposé de la mesure : Articles 29 et 32 du PLF 2025.....	33
4.2 La mise en œuvre	33
5. Coefficient de revalorisation forfaitaire des bases pour 2025	35
5.1 Exposé de la mesure : Article 1518 bis du Code général des impôts (CGI)	35
5.2 La mise en œuvre	35
6. Progression de la fraction de TVA pour les EPCI.....	36
6.1 Révision du processus appliqué jusqu'en 2024.....	36
6.2 La mise en œuvre : suppression de l'indexation TVA pour 2025	36
7. Retour sur la suppression de la CVAE	37
7.1 Contexte	37
7.2 Mise en œuvre	37
7.2.1 Calendrier de la réforme : report de 3 ans de la suppression totale de la CVAE	37
7.2.2 Calcul de la compensation : suppression de l'indexation TVA pour 2025	38
8. Une diminution ciblée du soutien à l'investissement	39
8.1 Diminution du fonds vert	39
8.2 Des enveloppes maintenues à leur niveau de 2024 pour les quatre principales dotations d'investissement .	40
Récapitulatif des enveloppes :	40
Les conditions d'éligibilité aux différentes dotations :	40
9. Deux modifications d'ampleur sur le FCTVA.....	41
9.1 Un taux de FCTVA abaissé de -10%.....	41
9.2 Fin de l'éligibilité au FCTVA pour les dépenses de fonctionnement	41
10. Les autres mesures du PLF 2025	42
10.1 Adaptation des tarifs d'accise sur l'électricité (art 7).....	42
Baisse garantie de 9% du tarif réglementé de vente à partir du 1 ^{er} février.....	42
10.2 Clarification des modalités de calcul de l'atténuation des variations de valeurs locatives des locaux professionnels (art 16)	42
10.3 Réintégration des communes anciennement classées en ZRR dans le nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (art 27)	42
11. Les mesures du PLFSS 2025 impactant les collectivités.....	44